



Changement climatique, explosion du coût des intrants, attentes sociétales et environnementales, etc... Aujourd'hui encore plus qu'hier, mettre en place des systèmes de production qui prennent en compte les principes de l'agroécologie est incontournable. Mettre en place de ces systèmes commence par la maîtrise du fonctionnement de son sol et des leviers qui vont permettre d'entretenir ou d'améliorer sa fertilité. Contraint par les problématiques de qualité des eaux, les agriculteurs de la zone vulnérable du graylois souhaitent se réappropriés ces fondamentaux pour améliorer leurs pratiques, limiter le recours aux produits de protection des cultures et gagner en efficacité technique et économique.

OBJECTIF DE FORMATION

CONNAITRE LES PRINCIPES DE LA FERTILITÉ DES SOLS

ÊTRE CAPABLE D'ENTREtenir ET D'AMÉLIORER LA FERTILITÉ DES SOLS

MAITRISER LES PRINCIPES DE LA FERTILISATION DES CULTURES

RAISONNER SA FERTILISATION EN TENANT COMPTE DES BESOINS DES CULTURES, DE LA MISE EN PLACE DE COUVERT ET DE LA FERTILITÉ DE SES PARCELLES

CONTENU DE LA FORMATION

Descriptif des fertilités physiques, chimiques et biologiques des sols.
Descriptif des différentes matières organiques et comment les utiliser
Présentation de l'impact des couverts végétaux sur la fertilité des sols.
Compositions des couverts, CIVE et méteils.
Présentation du cycle de l'azote et l'impact sur l'environnement
Raisonnement des apports azotés par cultures
Intégration des apports des effluents d'élevage et expérimentations locales sur blé et colza.n Cas pratiques sur le terrain.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Apport théoriques, échanges entre agriculteurs, apport personnel de cas concrets et pratique sur le terrain.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Mercredi 18 septembre 2024 de 9H à 17H

SOIT 7 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Agriculteurs de Haute-Saône

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieux : CHARCENNE (70) et VILLERS-CHEMIN (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Emeric COURBET, conseiller grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Émeline BONTEMPS

Inscription jusqu'au **8 septembre 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

35 euros

Pour les non-contributeurs

231 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38